

# ENSEIGNEMENT

DE

## L'HISTOIRE.



Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'utilité de l'histoire en général ; tout ce qu'on pouvait dire là-dessus a été écrit, et la matière est à peu près épuisée. D'ailleurs, du moment que l'histoire est inscrite au programme des écoles, il y a pour vous obligation de l'enseigner — en tenant compte, sans doute, des circonstances — et tous vos efforts doivent tendre à l'enseigner d'une manière utile.

Pour y réussir, il est nécessaire de se rappeler le rôle de l'histoire dans l'éducation et l'instruction des enfants.

Elle doit être, surtout dans les premières années de l'école, un moyen d'éducation ; et plus tard, à mesure que l'enfant avance en âge, elle peut devenir un moyen spécial d'instruction.

Tel est le principe fondamental qui devra vous guider dans votre enseignement, et qui vous aidera à trouver la bonne méthode de le donner.

\* \*

*But général de l'enseignement de l'histoire.*

Il faut avoir continuellement présente à l'esprit cette maxime que *l'histoire doit être enseignée aux enfants pour développer leur intelligence et non pas leur mémoire, pour former leur caractère et surtout pour préparer leur conduite future.*

C'est principalement par l'Histoire Sainte et par celle du Canada que vous obtiendrez ce dernier résultat, qui est le plus important. Si votre programme ne mettait